

TROP C'EST TROP ! EN 2008 SUR L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN L'ACCESSIBILITÉ TOUJOURS PAS RESPECTÉE !

Malgré les textes de loi nombreux et précis, les personnes handicapées continuent de ne pas être respectées à Toulouse.

En juin 2007, les 20 stations de la ligne B du **métro** ont fait l'objet d'un examen de la commission d'accessibilité et la ligne a été ouverte au trafic. Mais de nombreuses prescriptions de travaux ont été inscrites au PV de la Commission compétente. A ce jour, pratiquement rien n'a été fait malgré de nombreuses relances.

Le **transport en commun en site propre sur la RN 113**, entre la station terminus du métro à Ramonville et Castanet, récemment inauguré, présente de nombreuses non conformités :

- manque d'espace entre le bord du trottoir et l'abribus (ne permettant pas l'accès des fauteuils roulants aux bus pourtant aménagés),
- circulation piétons et cycles sur la même piste rendant particulièrement dangereux les déplacements des déficients visuels,
- ascenseur dont la mise en service ne sera effective que plusieurs mois après la mise en service de ce transport.

La **Poste centrale de la rue Lafayette à Toulouse** vient de faire l'objet d'importants travaux de réaménagements intérieurs, mais son inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite n'a pas été améliorée. La direction de la Poste nous laisse entendre que cette poste sera accessible en 2015 !

En centre ville de Toulouse, 15 places de stationnements réservés aux G.I.C. ont été sacrifiées pour y implanter des **stations de vélô Toulouse**. On nous assure qu'elles « seront restituées plus tard ». Mais quand et où ?

La ville de Toulouse postule au titre de « **Capitale Culture** » pour 2013. Pourtant, à ce jour, rien n'a été proposé pour la mise en accessibilité du **Musée des Augustins**, alors que depuis plus de dix ans, les associations de personnes handicapées le demandent.

TROP C'EST TROP ! Les personnes handicapées en ont assez d'être les dindons de la farce !...

Elles attendent maintenant des engagements précis, des échéanciers et des actes rapides.

Personne contact : Rémy BLESSON. Tel : 05 61 30 48 29 / 06 72 24 82 27

¹ Collectif de 16 associations de personnes handicapées